

Communiqué de presse

4 juin 2018

Lancement du dispositif « Intégrateur Smart Home de confiance » avec Afnor Certification

La Fédération Française de Domotique et AFNOR Certification dévoilent un dispositif visant à distinguer les professionnels qui apportent des garanties de qualité pour conseiller un client sur les objets connectés de sa maison, installer ou maintenir le matériel au fil du temps. Grâce à cette initiative, choisir un prestataire fiable et sérieux va devenir plus simple.

Un marché en forte progression

Lumière, contrôle des volets et des portes, assistants vocaux, thermostat, gros électroménager, HI-FI... Le marché de l'habitat connecté, évalué à 1,6 milliard € en 2017 (chiffres BSRIA / Coda Stratégies / GfK d'avril 2018), est bien la locomotive du marché des objets dits intelligents. Chaque foyer pourrait être équipé de plus de 500 objets connectés d'ici 2022 (source : Gartner), cédant aux promesses de confort et d'économies d'énergie faites par nombre de fabricants.

Plusieurs craintes grèvent pourtant l'expansion de ce type de matériel, au premier rang desquelles figurent la perte de contrôle et une utilisation non maîtrisée de ses données personnelles. 62% des Français seraient « gênés » par le stockage sur Internet des données collectées via les objets connectés (Sondage mené par Harris Interactive pour l'Acsel en 2018)

L'accompagnement : un enjeu essentiel

Pour François-Xavier Jeuland, Président de la Fédération Française de Domotique:

« Le dispositif imaginé avec Afnor Certification est le fruit d'un travail collaboratif de 2 ans avec pour obsession de rassurer et de garantir la satisfaction des utilisateurs d'une maison connectée en mettant en valeur la montée en compétence et le professionnalisme des intégrateurs Smart Home. »

Face à l'explosion de l'offre de matériel smart home et aux enjeux de cybersécurité, les consommateurs, les promoteurs, les bailleurs sociaux, les distributeurs et les professionnels du bâtiment ont besoin de repères pour identifier des prestataires dignes de confiance pour les accompagner. Plus d'un millier de professionnels déjà présents sur ce marché sont aujourd'hui concurrencés sur leur cœur de métier par des entreprises non qualifiées, attirées par l'effet d'aubaine, comme on a pu le vivre il y a 10 ans sur le marché des panneaux photovoltaïques.

**INTÉGRATEUR
SMART HOME**
évalué par
AFNOR CERTIFICATION

© Afnor Certification

Pour structurer le marché, rassurer le consommateur et lui garantir un niveau de satisfaction optimal sur le long terme, AFNOR Certification et la FFDomotique lancent un dispositif à destination des intégrateurs, des domoticiens et des installateurs smart home : une évaluation indépendante de leurs méthodes de travail. En substance, un prestataire évalué par AFNOR Certification est expérimenté, suit régulièrement des formations métier, est sensibilisé à la récolte des données personnelles, n'est pas lié à une seule marque d'objets connectés et sait prescrire le produit adapté au besoin de l'utilisateur. Il le conseille, installe, paramètre et sécurise le matériel à domicile, forme à son utilisation, gère les mises à jour et assure le suivi en informant l'utilisateur des failles de sécurité, si celles-ci venaient à être connues.

AFNOR Certification atteste que le professionnel applique des règles de travail rassurantes, analyse consciencieusement les besoins et les équipements déjà présents et aide le consommateur à choisir les données à transmettre au fabricant du produit. Le dispositif d'évaluation ne porte pas sur le matériel, mais bien sur la capacité de l'intégrateur à apporter un service de qualité et à répondre aux craintes des consommateurs. Suivi de règles de sécurité numérique et des mises à jour des logiciels embarqués, remise d'un dossier complet en fin de chantier, proposition de contrat de SAV... tout le parcours client est concerné par ce dispositif.

Premiers évalués en juin

Les premiers professionnels évalués seront connus courant juin 2018. Dispositif volontaire, il est à la disposition de tous les professionnels souhaitant revendiquer objectivement un savoir-faire en matière de maison connectée. Le candidat répond à un questionnaire en ligne, fournit toutes les preuves demandées et ceci une fois par an. Si son dossier est jugé conforme à tous les critères, le professionnel reçoit un logo qui indique son évaluation réussie et est référencé sur procontact.afnor.org et sur annuaire.ffdomotique.org. Le dispositif pourrait être étendu prochainement aux assistants à la maîtrise d'ouvrage et opérateurs de maintenance spécialisés.



A propos d'AFNOR Certification



AFNOR Certification est l'activité du groupe AFNOR leader en France grâce à ses services de certification et d'évaluation de systèmes, de services, de produits et de compétences. AFNOR Certification est accrédité en France par le COFRAC et offre un service de proximité grâce à 40 agences sur cinq continents et 13 délégations régionales en France. Elle mobilise 1 600 auditeurs qualifiés pour répondre aux besoins de ses clients sur plus de 60 000 sites dans le monde. AFNOR Certification anime le système de certification NF et propose plusieurs signes de confiance tels que la certification AFAQ, les labels Diversité et Egalité professionnelle, le dispositif Testé et approuvé par les seniors et l'Ecolabel européen

Contact presse du groupe AFNOR : Olivier Gibert – 01 41 62 84 17 – olivier.gibert@afnor.org

A propos de la FF Domotique



La FFDomotique est une structure à but non lucratif qui s'adresse à tous les acteurs impliqués dans le secteur du Smart Home quelle que soit leur filière d'origine : électricité, énergie, automatismes, sécurité, électro-ménager, audiovisuel, télécom, autonomie, santé... L'objectif majeur de la Fédération Française de Domotique est d'accélérer le développement de la domotique en France et de représenter tous les acteurs de l'éco-système « maison connectée »

Contact presse : François-Xavier Jeuland – 06 80 45 64 03 – fxjeuland@ffdomotique.org
